

À l'heure de la professionnalisation de la profession enseignante, comment expliquer l'effritement de la spécificité de l'enseignement aux adultes?

Alors même que le secteur de l'éducation des adultes (EDA) présente des défis particuliers (augmentation constante de la population étudiante, diversité des âges, variété des parcours, approche individualisée, précarité des conditions de travail, etc.), madame Brigitte Voyer, professeure et directrice des programmes de 1^{er} cycle en éducation et formation des adultes au département d'éducation et de formation spécialisées de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) s'interroge sur ce qui distingue ce secteur et ce qui constitue son identité propre. Comment expliquer la précarité d'emploi, le déni de la spécificité de cette profession et la pénurie de personnel enseignant en formation générale des adultes (FGA)?

Lors de sa présentation, elle met en lumière l'effritement graduel de la spécificité de l'enseignement aux adultes depuis quelques années ainsi que le caractère flou de l'identité professionnelle des enseignantes et enseignants qui y oeuvrent. Afin d'expliquer ces phénomènes, elle explique que l'identité est un « construit social » et propose plusieurs hypothèses. Pour que l'éducation des adultes conserve ses particularités et que les enseignantes et enseignants participent à la construction de leur identité professionnelle, la profession doit être mieux encadrée. Il faut aussi des repères communs : connaître l'histoire de l'éducation des adultes, ses principes éducatifs, ses programmes, les approches qui lui sont propres, etc.

M^{me} Voyer ajoute que la définition des critères délimitant l'éducation des adultes est la responsabilité de l'ensemble des acteurs qui gravitent autour de ce secteur ce qui comprend les enseignantes et enseignants qui ont peu de voix au chapitre actuellement.

Encore faut-il qu'il y ait un espace pour transmettre ces pratiques et ces connaissances communes. Pour l'instant, les particularités de l'éducation des adultes sont apprises « sur le tas ». En effet, depuis 2001, les certificats spécialisés en andragogie (ensemble des principes et méthodes d'enseignement qui tiennent compte des spécificités de l'adulte) ont été retirés. Ceux et celles qui souhaitent enseigner au secteur des adultes doivent emprunter le même chemin que les autres enseignants, c'est-à-dire un baccalauréat de quatre ans ou encore effectuer une maîtrise menant à une attestation d'enseignement. Or, ces programmes sont destinés au personnel enseignant du secteur régulier.

D'après madame Voyer, l'absence de programme universitaire propre à l'EDA alors même qu'il existe un cadre de pratique professionnelle (régime pédagogique, programmes, centres, organisation scolaire, approche individualisée, etc.) dans lequel s'inscrit l'andragogie est inquiétante et amène aussi une réflexion autour de l'importance accordée aujourd'hui à l'approche andragogique. Alors que d'autres domaines valorisent cette approche (ex. : formateurs en milieu de travail ou en milieu communautaire), est-ce que le milieu scolaire la trouve dépassée?

Ce manque de bases communes, la multiplicité de la provenance des enseignantes et enseignants de l'EDA (formation générale des jeunes (FGJ), adaptation scolaire, communautaire, etc.) ainsi que la faible mobilisation de ces derniers sont des facteurs pouvant avoir une influence sur la consolidation d'une identité professionnelle propre à l'EDA.

La chercheuse termine sa présentation par une série de questions : est-il nécessaire de se mobiliser collectivement pour assurer une meilleure reconnaissance professionnelle dans le secteur EDA de l'éducation? Comment s'y prendre? Quelles sont les alliances possibles et les actions à poser?